

Compte rendu Conseil de quartier Mâtel-Saint Roch - mercredi 6 juin 2018

- Eric Harismendy, Président du conseil Mâtel-Saint Roch,
- Hélène Lapalus, Adjointe au Maire, en charge de la Jeunesse et du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes, et Vice-Présidente du conseil de quartier Mâtel-Saint Roch,
- Les membres du conseil de quartier Mâtel-Saint Roch,
- Lucien Murzi, Adjoint en charge de la Vidéo Protection et de la Vie Associative,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Eric Harismendy accueille l'assemblée, et déroule l'ordre du jour.

Un point voirie

Olivier Jandard détaille les diverses réalisations de voirie effectuées à la demande des conseillers. Document récapitulatif en pièce jointe.

La rue de Mâtel : les parents solliciteraient l'installation de ralentisseurs sur cette voie pour limiter la vitesse. Olivier Jandard rappelle les réunions de concertation sur l'aménagement de cette rue, à laquelle tous les usagers concernés ont été invités, y compris bien naturellement, les parents d'élèves. A l'issue de cette rencontre, il avait été conclu qu'une réflexion serait conduite en faveur d'un aménagement surélevé, à la seule condition qu'il soit pertinent. Pour ce faire, des comptages ont été effectués dans la foulée. Ils ont démontré quelques pointes de vitesse, mais constatées en dehors des plages de dépose des enfants à l'école. Eric Espitallier s'exprime en faveur d'un plateau surélevé qui présente l'avantage d'être moins bruyant que des coussins berlinois, mais également d'un sens unique de la rue - en direction de Campanile, car c'est dans le sens inverse que la vitesse est constatée - qui permettrait également d'ajouter des places de stationnement sur la droite de la voie. Les avis sont très divergents, le stationnement, entre autre, ne serait pas une réelle problématique sur cette rue.

Pour conclure le débat, Olivier Jandard propose le chiffrage d'un plateau surélevé, tout en indiquant que la solution consisterait davantage à rétrécir la voie par la pose de quilles devant l'école, près des passages protégés, pour les rendre plus visibles, et en îlot central, ce qui contraindrait obligatoirement les automobilistes à réduire leur vitesse.

Chemin Gardet : le revêtement sera refait, mais avec quelques aménagements préalables, en lien avec la Roannaise de l'Eau (réunion du 31 mai), suite à l'éboulement d'un mur de soutènement: une bande de chaque côté de la voie sera revêtue de graviers pour permettre l'écoulement des eaux pluviales.

Les travaux sont prévus en septembre.

Le dispositif « Participation Citoyenne »

Un conseiller souligne les 17 vols qui ont été commis sur 30 maisons du Chemin Gardet.

Lucien Murzi rappelle que la Police Municipale entretient des liens étroits avec la Police Nationale, et procède à des points réguliers sur les quartiers. Malgré la diminution de 49 %, de la délinquance à Roanne, tous faits confondus, il n'en demeure pas moins que ces cambriolages en série demeurent un fléau contre lequel M. le Maire souhaite apporter des solutions. Il s'agit entre autre :

- d'accroître les patrouilles de la Police Nationale et Municipale, y compris celles en civil.
- de développer le dispositif « Participation Citoyenne ». Lucien Murzi rappelle les objectifs de ce dispositif d'Etat géré en partenariat avec les Polices Municipale et Nationale. Des référents de quartier, volontaires et bénévoles, disposant d'une adresse mail, seront en lien avec la Police Nationale pour faire remonter des faits anormaux constatés sur leur quartier et, de cette manière, participer à la lutte contre les cambriolages et agressions diverses. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dans ce dispositif en appelant au 04 77 44 42 44. L'idéal serait d'augmenter le nombre de référents sur chaque quartier. Au delà

de l'objectif initial, ce dispositif participe également à la création de liens entre les habitants d'un quartier, génère de la solidarité et de la bienveillance.

- d'étudier, à plus long terme, la faisabilité d'une installation de caméras sur le secteur. L'installation de caméras sur le quartier, et particulièrement chemin Gardet et alentours, comme les conseillers le sollicitent, n'est pas envisageable actuellement au regard du coût de cette installation, et d'autant plus que la fibre optique n'a pas encore été déployée sur ce secteur. Le budget de 2,6M dédié à l'installation de la vidéo protection à Roanne a été épuisé. En revanche, M. le Maire a souhaité examiner la possibilité d'implantation d'une caméra mobile ; toutefois, ce concept doit encore progresser en fiabilité avant d'être adopté.
- de développer le dispositif « Opération Tranquillité Absence ». Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la Police et la Gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. Les vacanciers, via une inscription préalable auprès de la Police (à Roanne) ou de la Gendarmerie, s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les Forces de l'Ordre dans le cadre de leurs missions. Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie - soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages.

Enfin, Lucien Murzi assure de la bonne prise en compte de cette problématique sur le quartier, par M. le Maire et son équipe.

Les animations

Reconduction de la fête d'Automne. Elle aura lieu dimanche 14 octobre sous le préau de l'école de Mâtel. Une réunion préparatoire est prévue lundi 25 juin à 18h30 au Centre Social Jean-Michel. .

Le goûter de Noël sera également prévu cette année, à l'école de Mâtel, avec un spectacle pour les enfants.

Questions diverses

- Hélène Lapalus informe du déménagement des sœurs Saint Roch, au 1^{er} septembre, et de la fermeture des églises Saint Roch et Saint Antoine.
- S'agissant de la réfection de l'impasse Branly, un courrier a été adressé aux habitants leur rappelant les règles observées sur les voies privées telles que celle-ci, à savoir un entretien de la rue qui revient aux propriétaires riverains.
- 16 juin à 11h30 : inauguration de la 1^{ère} boîte à livres à Roanne. Le Conseil Municipal d'Enfants a également ce projet d'installer de nouvelles boîtes à livres à Roanne, et a d'ailleurs rencontré récemment les Présidents de quartier pour les associer à leur réflexion. Il est demandé au Conseil Mâtel de réfléchir à un site où pourrait être implanté ce mobilier.
- Eric Harismendy fait le retour de la chasse aux œufs du 2 avril à laquelle des conseillers de quartier ont participé. Il relaye un bel événement, mais souligne aussi le besoin de bénévoles chaque année plus important pour couvrir la logistique et la surveillance sur le site.
- Eric Harismendy souhaiterait que les séances de conseils de quartier se tiennent désormais à l'école de Mâtel - dans la nouvelle salle de vote, à droite en entrant - le lieu est plus centralisé dans le quartier et concourt à retrouver « un esprit de quartier », développé d'ailleurs par les fêtes d'Automne organisées sur ce site également. Eric Espitallier est tout à fait favorable à l'accueil des conseils de quartier dans son établissement. Ce changement, qui prendra effet dès la prochaine séance, est validé à l'unanimité.

Eric Harismendy clôture la séance à 19h30, et invite l'assemblée à participer de suite, à la réunion publique tenue par M. le Maire à la Capitainerie.

**Le prochain conseil de quartier Mâtel Saint Roch aura lieu
Mercredi 7 novembre 2018, à 18h30, école de Mâtel, rue de Charlieu,
(1^{ère} salle à droite en entrant)**